



Le réseau
de transport
d'électricité

Lettre d'info

Poste électrique de Foulventour

©Noovae

Ouverture du chantier !

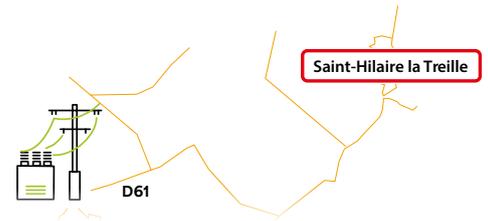
A l'issue de l'enquête publique portant sur les autorisations administratives et environnementales, **le projet de création du poste électrique de Foulventour a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral le 28 mai dernier.**

Par ailleurs, le diagnostic archéologique préventif réalisé en début d'année par l'Institut National de Recherches Archéologiques et Préventives (INRAP) s'étant révélé négatif, tous les indicateurs sont au vert pour commencer les travaux préparatoires.

Le plan d'installation du chantier se mettra en place au mois de juillet pour **garantir la sécurité et le bon déroulement des travaux.**

Des clôtures seront fixées par la société Eiffage, responsable des travaux de terrassement, afin de délimiter le périmètre de l'ouvrage. Une zone de stockage des matériaux sera définie et une base de vie temporaire sera installée pour accueillir les équipes en charge de la construction du poste.

Afin d'éviter la période de nidification et de respecter le cycle de vie des espèces animales et végétales, **les opérations de défrichage commenceront à compter de la mi-août, avant les premiers travaux de terrassement prévus à la rentrée.** Ce sont au total 10 hectares qui seront aménagés, dont 8 hectares destinés au poste électrique 400/225 kV de RTE et 2 hectares pour celui d'Enedis de 225/20 kV.



Le projet Haut-Limousin

* Le projet Haut-Limousin prévoit la création de 2 postes électriques accolés : le poste 400/225 kV de Foulventour (RTE) et le poste 225/20 kV de Saint-Hilaire-La-Treille (Enedis)

 **55 millions d'euros d'investissement** pour le poste RTE

 **900 MW de capacités d'accueil** créées pour les énergies renouvelables.

 **3 ans de travaux** pour les postes RTE et Enedis



Chiffres clés :



600 heures
d'insertion sociale



140 heures
d'insertion sociale
dès le début
du chantier

Une gestion de chantier raisonnée et des retombées économiques locales

Pour chaque projet, RTE attache une importance particulière au **respect de l'environnement** et aux **retombées économiques pour le territoire**. Par conséquent, **les entreprises locales seront privilégiées pour la plupart des travaux**.

- **La société Eiffage RSO** (Route Sud-Ouest), antenne de Limoges, conduira les travaux de terrassement et de la plateforme.
- **Plusieurs entreprises locales du BTP** seront sollicitées pour apporter leur savoir-faire.
- **L'approvisionnement en matériaux** émanera des carrières voisines.
- Un appel d'offre sera lancé auprès des **spécialistes locaux pour l'aménagement paysager** du site.
- **La société INEO**, chargée de la mise en place des équipements électriques, proposera **600 heures d'insertion sociale** sur la durée du projet, ce qui permettra à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'un contrat de travail et de renouer

avec une activité professionnelle. Eiffage RSO s'inscrita également dans cette démarche, avec **140 heures d'insertion sociale dès le début du chantier**.

Les travaux de terrassement engendrant inévitablement des rotations de camions, RTE et Eiffage RSO sont convenus d'**un plan de circulation**. L'objectif est d'éviter que des semi-remorques se croisent sur la D 61 et empiètent sur les bas-côtés, afin de **préserver l'état des voiries**. Il s'agit aussi de **faciliter la circulation et les déplacements des riverains durant les travaux**. Un nettoyage

régulier des routes est également prévu pour maintenir la propreté.

Afin de **réduire les transports émetteurs de CO2**, les terres déblayées ne seront pas évacuées mais réutilisées au maximum sur le site pour niveler la plateforme de construction.

Le permis de construire du projet architectural est en cours d'instruction auprès des services de l'Etat et de l'urbanisme de la collectivité. Il s'oriente vers une **éco-conception du bâtiment** et une **insertion paysagère du site** dans son ensemble.





© Seged

Un environnement préservé pour favoriser la biodiversité



En tant que gestionnaire de réseau assurant une mission de service public, RTE est tenu de mettre en œuvre la **démarche ERC**

(**Eviter, Réduire, Compenser**) définie par le Code de l'Environnement.

Un écologue suivra la réalisation des travaux afin de faire respecter aux entreprises les mesures décidées en amont et **les engagements de RTE en faveur de la préservation de l'environnement et de la biodiversité**. Lors de la conception du projet, plusieurs zones sensibles pour la biodiversité, présentes sur le site RTE, comme **l'alignement de vieux chênes, la prairie humide et la mare ont pu être contournées et seront donc conservées en l'état**. Afin de préserver certaines espèces protégées, des mesures de

compensation environnementale seront mises en œuvre. Elles seront élaborées en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Nouvelle-Aquitaine. Ainsi, **des haies arbustives favorables à la nidification des oiseaux et à l'hivernation du hérisson d'Europe seront replantées** sur les sites de compensation et sur le terrain même du projet. Conformément aux recommandations de l'Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine, **les essences utilisées seront exclusivement locales**. Il en sera de même pour le choix des graines pour la restauration des prairies et des milieux ouverts sur les sites de compensation. Des terrains sont également en cours d'identification pour recomposer des milieux favorables au Campagnol Amphibie.

Zoom sur la démarche ERC

Cette démarche de développement durable vise à ce que les aménagements n'engendrent pas d'impact négatif sur leur environnement, et en particulier aucune perte de biodiversité. Elle repose sur trois étapes consécutives, par ordre de priorité :

1. Eviter au maximum les atteintes à l'environnement dès la conception puis tout au long de la vie du projet.
2. Réduire les atteintes à l'environnement qui ne peuvent être évitées.
3. Compenser les impacts résiduels notables qui n'ont pu être ni évités ni suffisamment réduits aux étapes précédentes.

Ainsi, les enjeux environnementaux ont été pris en compte tout au long de l'élaboration du projet de Foulventour.



© Seged

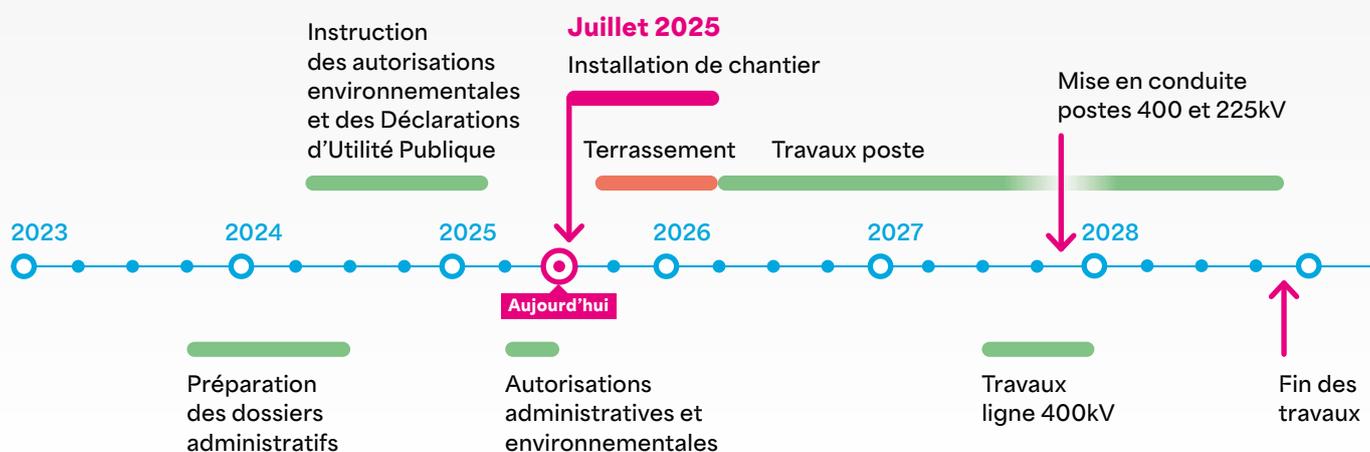
Un chantier utile au développement du territoire et à la transition énergétique.

En plus d'assurer la sécurité du réseau électrique, le poste de Foulventour offrira 900 MW de capacités d'accueil pour les énergies renouvelables dans le nord-ouest du département, accompagnant ainsi la région dans le développement de projets de **production d'électricité**

décarbonée. Le raccordement du poste électrique à la ligne aérienne 400 kV Eguzon-Plaud existante nécessitera d'implanter deux nouveaux pylônes au sud de la D61 et de dérouler environ 500 mètres de câbles électriques. Dans un second temps, **entre 2027 et**

2028, plusieurs sites de production d'énergies renouvelables seront raccordés directement au poste électrique.

Des communications régulières seront faites au fil des travaux.



RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national grâce à la mobilisation de ses 10 025 salariés. RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation. RTE maintient et développe le réseau haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte plus de 100 000 kilomètres de lignes aériennes, plus de 6 000 kilomètres de lignes souterraines, 2 800 postes électriques en exploitation ou co-exploitation et 51 lignes transfrontalières. Le réseau français, qui est le plus étendu d'Europe, est interconnecté avec 33 pays. En tant qu'opérateur industriel de la transition énergétique, RTE optimise et transforme son réseau pour raccorder les installations de production d'électricité quels que soient les choix énergétiques futurs. RTE, par son expertise et ses rapports, éclaire les choix des pouvoirs publics.



**Votre interlocuteur
RTE durant toute
la durée des travaux :**

Florent VALS
Chargé de projets
Développement & Ingénierie
Email : florent.vals@rte-france.com

Suivez l'avancement des travaux en flashant ce QR code



Suivez nous sur : @RTE_SudOuest